

<https://divergences.be/spip.php?article2794>



Le Collectif contre l'islamophobie en France

Interpellation musclée à la gare de Pontoise

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2012 - N° 30. Mars 2012 - Français - RÉSISTANCES...RÉFLEXIONS... -

Date de mise en ligne : vendredi 23 mars 2012

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Mardi 7 février vers 17h, S. et L. deux jeunes filles voilées accompagnées d'une enfant de 3 ans se font réprimander par la police dans la gare de Pontoise (95) car L. n'a pas validé son titre de transport. L'un des agents lui demande alors de retourner acheter son ticket, ce qu'elle fait. Par la suite elle le lui montre en précisant qu'elle a bien validé son ticket. L'agent de police réplique immédiatement « Casse-toi ! Dégage ! » en faisant de grands gestes. Des passants s'interposent et tentent de raisonner les policiers. Le conflit apaisé, les deux jeunes filles et la petite rejoignent le quai de la gare pour attendre leur train. Celui-ci étant annulé, elles retournent alors dans le hall de la gare pour attendre une amie qui vient les chercher.

Une fois dans le hall d'entrée, le policier revient vers les deux jeunes filles et leur demande pourquoi elles ont réagi comme ça. L. lui répond que c'est parce qu'il leur a manqué de respect, ce qu'il confirme. Le policier cherche à poursuivre la conversation et répète plusieurs fois, « On est en France ici, et il y a des lois françaises à respecter ». S. et son amie cherchent à plusieurs reprises à mettre fin à la conversation. Elles finissent par se détourner de l'agent et changent de discussion. Lorsqu'elles se mettent à rire, le policier, se sentant visé, revient vers elles, leur redit qu'elles sont ici en France, et demande la carte d'identité de S. Exaspérée, S. sort sa carte d'identité et lui dit : « Je suis française et née en France ! ». Le policier donne la carte à ses collègues, qui procèdent à des vérifications.

Mais lorsque la jeune fille cherche à récupérer sa carte d'identité, le policier s'interpose. S. se retrouve plaquée contre un panneau publicitaire par une collègue policière qui assistait à la scène. Celle-ci lui fait alors une clé de bras et une balayette et la jeune fille tombe à terre. Des policiers la maintiennent alors au sol en s'asseyant sur son dos et S. suffoquant, crie « je ne peux plus respirer, laissez-moi ! ». A aucun moment S. ne sera violente ou injurieuse.

La police décide alors de la menotter et de l'embarquer. Une fois dans la voiture de police, les policiers (un homme et deux femmes) l'insultent copieusement tout au long du trajet et font mine de vouloir la frapper. Ils lui disent « sale pute, connasse, tu faisais la maligne devant tes copines, là tu te chies dessus », insultes auxquelles S. finira par répondre. Arrivée au commissariat, elle est transférée dans une salle de mise à disposition. Lorsqu'une policière vient la chercher pour récupérer les clés de son domicile, elle dit à S. « fais pas la folle, sinon ça va partir en cacahuètes avec moi ». Au retour, S. est poussée violemment dans la salle de mise à disposition. Elle dit alors à la policière « vas y tape » et se verra répondre « je ne tape pas sur de la merde, sale pute ». Les policières présentes continuent à l'insulter à intervalles réguliers.

La jeune fille ne sera libérée que le lendemain soir après 24h de garde à vue et est désormais poursuivie pour outrage et rébellion. Son amie L. présente lors de l'altercation, lui rapportera les propos que les policiers restés sur place ont tenus : « ces gens là, il faut les piquer »...

Lorsque la mère de S. décide, avec sa fille, de porter plainte au commissariat de leur domicile pour violence policières et injures, le policier qui les reçoit leur signifie « qu'ils ne prennent pas de plainte contre les policiers ». L'IGPN refusera également de prendre la plainte qui les renverra vers un autre commissariat. C'est finalement dans un commissariat parisien qu'elles réussiront à porter plainte.

Le CCIF condamne fermement le comportement de ces agents de police, qui salissent la réputation de la Police Nationale et sera aux côtés de ces jeunes filles afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

Le CCIF exprime également toute sa solidarité vis à vis de la famille de S. qui a été extrêmement choquée par le traitement que les "forces de l'ordre" ont fait subir à leur fille.